

Conditions générales de vente pour les particuliers

1. La société « Les Blancs d'Ecole » conçoit des sorties animées sur le thème du vignoble et des vins d'Alsace, ponctuées d'activités ludiques et sensorielles.
2. Les sorties sont encadrées par des guides-animateurs diplômés.
3. Les sorties sont adaptées au nombre, au rythme et au niveau de connaissances des participants et encadrées par un ou plusieurs guides, intervenants et prestataires.
4. Le nombre de participants minimum est indiqué sur la fiche descriptive de la sortie. La société se réserve le droit d'annuler une sortie faute de participants.
5. L'âge minimum des participants est indiqué sur la fiche descriptive de la sortie. Les enfants restent sous la responsabilité des parents ou des adultes accompagnateurs.
6. Les participants veillent à avoir un comportement respectueux, s'engagent à suivre le guide et à participer aux différentes activités.
7. Les animaux « biens élevés » et tenus en laisse sont les bienvenus sous réserve de l'accord de l'ensemble des participants et des différents intervenants.
8. Une tenue vestimentaire adaptée à la sortie ainsi qu'aux prévisions météorologiques est vivement recommandée : bonnes chaussures de marche, casquette ou chapeau, imperméable, crème solaire, ainsi que des chaussures de rechange pour le retour.
9. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Les participants sont priés d'avoir un comportement raisonnable quant à leur consommation d'alcool. En aucun cas la société « les Blancs d'Ecole », les guides, les intervenants et les prestataires ne pourront être tenus pour responsables en cas de problème lié à l'abus d'alcool. Le guide peut refuser la participation d'une personne en état d'ébriété ou susceptible de porter atteinte au bon déroulement de l'animation.
10. L'accueil se fait à l'endroit et à l'heure définis. Il est impératif que tous les participants soient présents à l'heure de départ indiquée. Le guide attend les retardataires 15 minutes maximum après l'heure de départ prévue. Passé ce délai la participation sera considérée comme annulée et non remboursée.
11. La réservation devient ferme à réception du bulletin d'inscription signé et accompagné de son chèque de règlement. Les désistements éventuels devront être signalés au plus tard 48 h avant la sortie. Passé ce délai, le paiement sera encaissé.
12. En cas de force majeure (alerte météo ou problème de santé du guide) l'organisateur se réserve le droit d'annuler la sortie. Dans ce cas, il proposera une prestation de remplacement d'un montant et d'une qualité égale à celle proposée, mais éventuellement sur un thème différent et encadrée par un autre prestataire. En cas de refus de la part du client, le paiement sera restitué en intégralité dans les plus brefs délais.
13. La réservation d'une animation suppose l'acceptation des conditions susmentionnées.

Je soussigné

certifie avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de ventes ci-dessus.

Fait àle.....

Signature :

BULLETIN D' INSCRIPTION

a retourner à

« Les Blancs d'Ecole », 34 rue Mgr. Kirmann 67870 Bischoffsheim

NomPrénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone/...../...../...../..... Portable/...../...../...../.....

E mail@.....

Souhaite participer à la sortie : « »

du/...../..... à

Nombre d'adulte(s)à€ = €

Nombre d'enfant(s)..... à€ =€

Total =€

Ci-joint un chèque de € libellé à l'ordre de :
« Les Blancs d'Ecole »